DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

D12.03_18

Mairie Arcachon

ARRONDISSEMENT D'ARCACHON

CANTON D'ARCACHON

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>du mercredi 28 mars 2012 à 16:00</u>

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. FOULON, M. PHILIPPON, M. LUMMEAUX, MME MAUPILE, M. PEYROUX, M. CHANSAREL, M. HERSZFELD, MME PHELIPPOT, MME BORDEDEBAT, M. FOUILHAC, M. COEURET, MME DEPARDIEU, MME DUBROCA, MME COURBIN, MME CAUSSARIEU, MME DARRIGADE, M. LEFEBVRE, MME CASSOT, MME LAFAY, M. LANDAIS, MME ROCHET, MME VISTICOT, M. GRANET, MME LARENAUDIE, M. BAUDE

ONT DONNÉ POUVOIR : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

May ANTOUN	à Martine PHELIPPOT
François BOYRIE	
Sally FITOU	à A-Marie COURBIN
Danielle MORA	
Patrice BEUNARD	à M. CAUSSARIEU
Pierre THEBAUD	à Jocelyne ROCHET
Didier PRESSARD	à Christine LAFAY
Aline FAURE-LALANDE	à Maurice GRANET

Le quorum est atteint

RAPPORTEUR: Mme G. BORDEDEBAT D12.03_18

OUVERTURE DE LA TROISIEME SECTION DU MULTI ACCUEIL BOUT'CHOU

Mes Chers Collègues,

En mars 2011, la ville d'Arcachon a finalisé son projet de réhabilitation de l'école maternelle de la Règue Verte en un Pôle Petite Enfance voté par délibération du conseil municipal du 24 septembre 2009.

Ce nouvel équipement comprend :

- le bureau de la coordinatrice Petite Enfance qui reçoit et conseille toutes les familles à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant ;
- le service d'accueil familial (anciennement nommé crèche familiale) qui possède désormais un lieu de rassemblement pour les assistantes maternelles et un espace d'accueil pour les enfants :
- une salle de motricité de 100 m²;
- le Multi accueil Bout'chou.

Bien qu'une capacité de 36 places ait été prévue dès l'origine du projet, la Ville d'Arcachon a choisi de débuter progressivement avec 24 places en 2011.

En mars 2012, après un an d'activité et compte tenu de la demande croissante des familles, la Ville d'Arcachon propose donc, avec l'accord du service de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Général de la Gironde, d'ouvrir une troisième section de 12 places supplémentaires, ajoutées au 24 déjà existantes, atteignant ainsi la capacité maximum de 36 places prévues initialement au sein de la structure. L'établissement fonctionne du lundi au vendredi (hormis les jours fériés) avec une amplitude horaire de 7h30 à 18h30, tout au long de l'année.

Par conséquent, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- AUTORISER l'ouverture de la troisième section du Multi accueil Bout'Chou.

Et après en avoir délibéré :

M. le Maire met aux voix la proposition ci-dessus. Le conseil municipal à l'unanimité ADOPTE.

> Et ont signés les membres présents Pour extrait certifié conforme ARCACHON, le

Daniel PHILIPPON Premier Adjoint